

EPOUX OU PERE

Prénoms **Pierre-Yves**

Nom **LE CHENADEC**

Né le **30 juillet 1955**

à **23 heures 15**

à **Lorient (Morbihan)**

de (1) **Henri Marie LE CHENADEC**

et de (1) **Antoinette Marie JACOB**

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

Le (2)

L'Officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

MARIAGE célébré à **Pléchâtel (Ille-et-Vilaine)**

le **01 mars 2008**

les futurs époux ont déclaré (4) **qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage**

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

(1) Prénoms et nom du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

EPOUSE OU MERE

Prénoms **Marie-Anne Bernadette Alphonsine**

Nom **GODET**

Née le **15 août 1962**

à **15 heures 20**

à **Rennes (Ille-et-Vilaine)**

de (1) **Victor Alphonse Jean GODET**

et de (1) **Jeanine Angèle Marie-Anne BERTHELOT**

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

Le (2)

L'Officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

à **onze heures zéro**

le **premier mars deux mil huit**



(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le..... par maître....., notaire à.....»

ÉPOUX OU PÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

ÉPOUSE OU MÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

DEUXIÈME ENFANT

PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 6050

le 14 août 1998

à 2 heures 05

est né(e) (1) Elisa, Cécile, Naïve
LE CHENADEC

du sexe F (m) née(n) à Rennes (Ille et Vilaine)
reconnue(e) le 4 juillet 1998 à Béziers
dans Montfaucon (Hérault - Béziers)
par les père et mère

Délivré conforme aux registres, le

13 MARS 2008



MENTIONS MARGINALES (4)

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

DEUXIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 721

le 25 janvier 2000

à 13 heures 55 minutes
 est né(e) (1) Ballien Philippe
 René-Yves LE CHENADEC

du sexe masculin à Rennes (Ille et Vilaine)
 reconnu(e) le 15 septembre Clôture
 1999 à Bréal-sous-Montfort
 (Ille et Vilaine)

par les père et mère

Délivré conforme aux registres, le 13 MARS 2008



MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »
- (2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
- (3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »
- (4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 94

le 2 janvier 2002

à 5 heures 45
 est né(e) (1) Anne Stéphanie
 LE CHENADEC

du sexe féminin à Rennes
 reconnu(e) le 10 décembre 2001 à
 Flechambrel (Ille et Vilaine)

par les père et mère

Délivré conforme aux registres, le 13 MARS 2008



MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »
- (2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
- (3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »
- (4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.